

2019



11

Mobilité
et transports

Neuchâtel 2020

Accidents des transports en 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Section MOBIL, OFS, tél. 058 463 64 68, verkehr@bfs.admin.ch
Rédaction:	Lisa Joly, OFS
Contenu:	Daniel Bohnenblust, OFS; Sabine Bolliger, OFS; Marco Pool, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	11 Mobilité et transports
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	section DIAM, ThemaKart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1263-1900

Table des matières

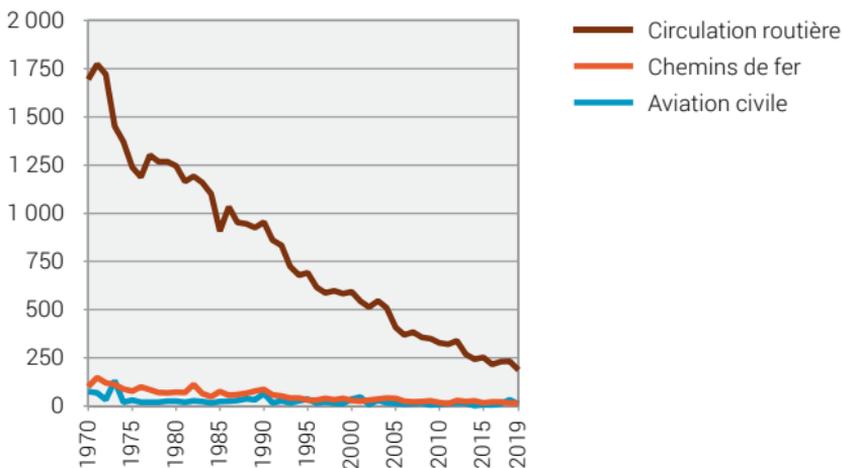
Vue d'ensemble	4
Circulation routière	6
Transports publics routiers	12
Chemins de fer	13
Transports à crémaillère et par câble	15
Aviation civile	16
Glossaire	19
Informations complémentaires	19

Vue d'ensemble

Net recul du nombre de personnes tuées dans des accidents des transports depuis 1970

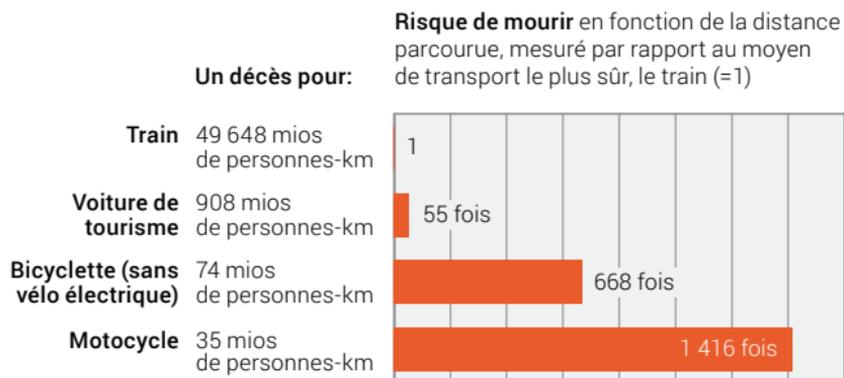
En 2019, 187 personnes sont décédées dans des accidents routiers en Suisse. Le nombre de personnes tuées dans des accidents de chemin de fer s'est élevé à 17, tandis que les accidents aériens ont causé la mort de 11 personnes. Pour ces trois modes de transports, le nombre de tués a fortement reculé depuis les années 1970. Comme les années précédentes, aucun accident mortel n'a eu lieu dans la navigation publique en 2019.

Personnes tuées selon le mode de transport



Sources: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Nouvelle base de données d'événements; SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs © OFS 2020

Comparaison des risques des moyens de transport terrestres (sélection), de 2009 à 2018¹



¹ Les risques ont été calculés en rapportant, pour chaque moyen de transport considéré, le nombre de passagers ou d'usagers tués aux personnes-kilomètres effectués en Suisse. Pour réduire l'influence des variations à court terme sur les résultats, une période de 10 ans a été prise en considération (de 2009 à 2018).

Sources: OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L); Statistique des transports publics (TP); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Nouvelle base de données d'événements

© OFS 2020

Le risque d'être tué dans un accident varie beaucoup selon le moyen de transport. Par rapport aux distances parcourues, c'est le rail qui représente le moyen de transport le plus sûr. Ces dix dernières années (de 2009 à 2018), on a dénombré en moyenne un décès pour 49,6 milliards de personnes-kilomètres parcourus en train (soit 1,2 million de fois le tour du monde). La voiture constitue elle aussi un moyen de transport relativement sûr alors que les trajets à bicyclette, et plus particulièrement à motocycle, sont de loin plus dangereux. Si, par contre, on mesure le risque de mortalité non pas par rapport aux kilomètres parcourus mais par rapport au temps de parcours, la bicyclette se positionne bien mieux.

Circulation routière

Les routes suisses font une victime tous les deux jours

17 761 accidents avec dommages corporels se sont produits sur les routes suisses en 2019. Ils ont causé la mort de 187 personnes, soit un décès en moyenne tous les deux jours. Le trafic routier a par ailleurs occasionné 3 639 blessés graves et 17 641 blessés légers. Parmi les blessés graves, 184 étaient en danger de mort.

Bien que les prestations de transport fournies dans le trafic routier aient augmenté ces vingt dernières années, le nombre de personnes tuées et de blessés graves a fortement diminué durant la même période.

Avec 27 décès pour un million d'habitants en 2018, la Suisse compte parmi les pays européens où la circulation routière fait le moins de victimes. La Norvège détient la palme de la sécurité routière avec 20 décès pour un million d'habitants.

Accidents de la circulation routière, en 2019

Accidents avec dommages corporels	Tués	Blessés graves (dont en danger de mort)	Blessés légers
17 761	187	3 639 (184)	17 641

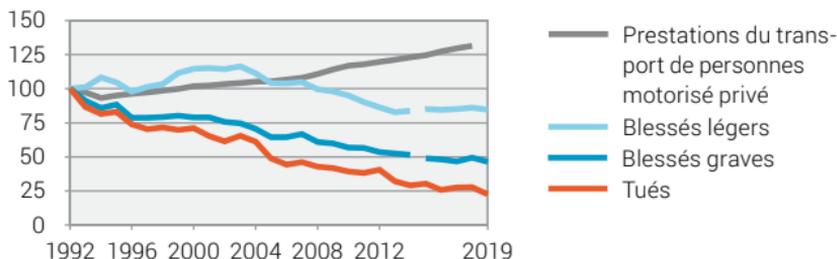
Les **«blessés graves»** ont des lésions graves et visibles qui nécessitent une prise en charge médicale stationnaire.

Les **«blessés légers»** sont les personnes légèrement atteintes, qui souffrent par exemple de lésions superficielles de la peau sans saignement important ou qui voient leur mobilité légèrement entravée.

Comptage à double: dans le (rare) cas de collisions entre des transports routiers et ferroviaires, les victimes sont comptabilisées dans les deux modes de transport.

Victimes et prestations de transport du trafic routier

Indice 1992=100

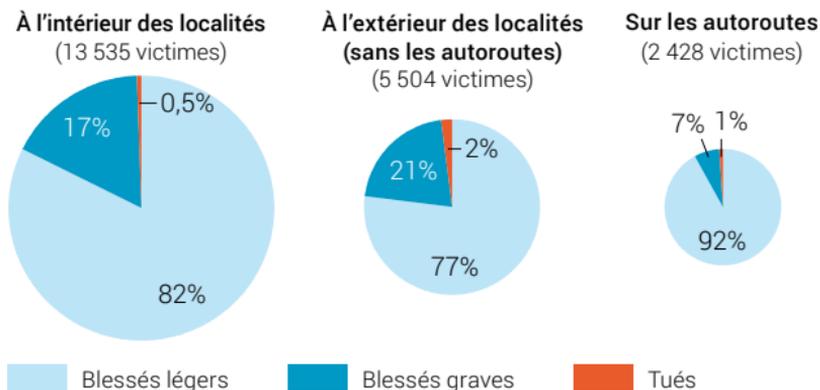


Remarque: modification de la définition des blessés graves en 2015. Par conséquent, le nombre de blessés graves a diminué et celui des blessés légers a augmenté en comparaison avec les années précédentes.

Sources: OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L);
OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

Victimes de la circulation routière selon le lieu de l'accident et la gravité des blessures, en 2019

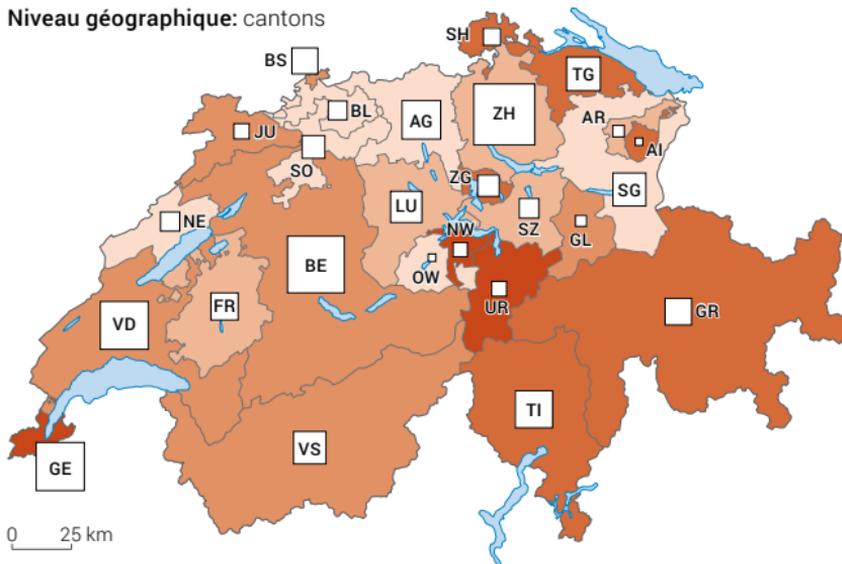


Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

Victimes d'accidents graves de la route, en 2019

Niveau géographique: cantons



Tués et blessés graves



CH: 3826

... pour 10 000 habitants¹



CH: 4,5

¹ population résidente permanente au 31.12.2018

Sources: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFS – STATPOP © OFS 2020

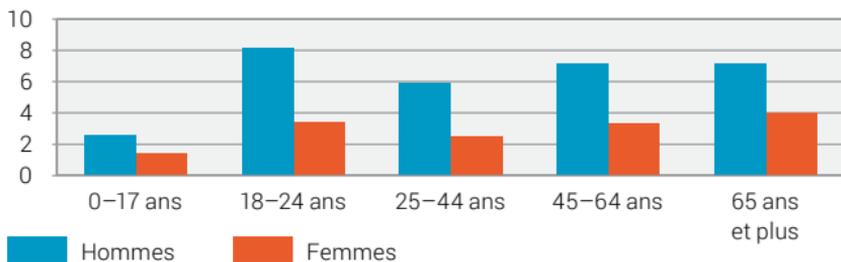
Personnes tuées sur la route selon le pays, en 2018

RO	PL	IT	FR	AT	DE	ES	SE	UK	CH	NO
Nombre de tués pour 1 million d'habitants										
96	75	55	48	46	40	39	32	28	27	20
Variation du nombre de tués depuis 2000, en %										
-24	-55	-53	-60	-58	-56	-69	-45	-49	-61	-68

Source: Commission européenne – Direction gén. de la mobilité et des transports © OFS 2020

Victimes d'accidents graves de la route selon l'âge et le sexe, en 2019

Tués et blessés graves pour 10 000 habitants¹



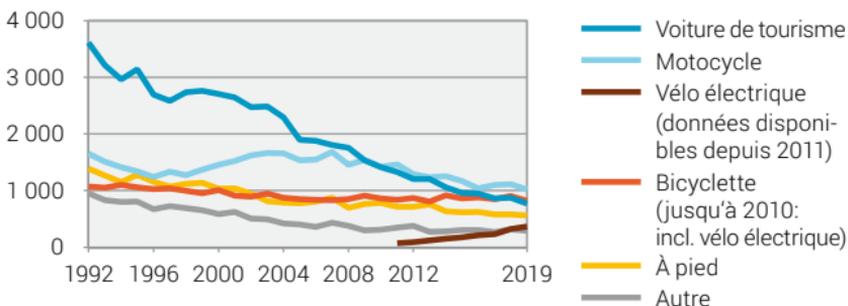
¹ population résidante permanente au 31.12.2018

Sources: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé

Tués et blessés graves



Remarque: modification de la définition des blessés graves en 2015.

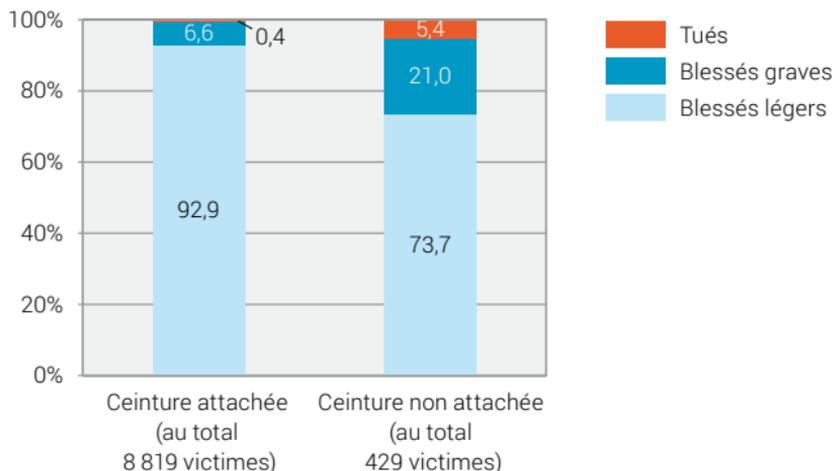
Par conséquent, leur nombre total a diminué en comparaison avec les années précédentes.

Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

Conséquences de l'accident avec ou sans le port de la ceinture de sécurité, en 2019

Chez les occupants de voitures de tourisme



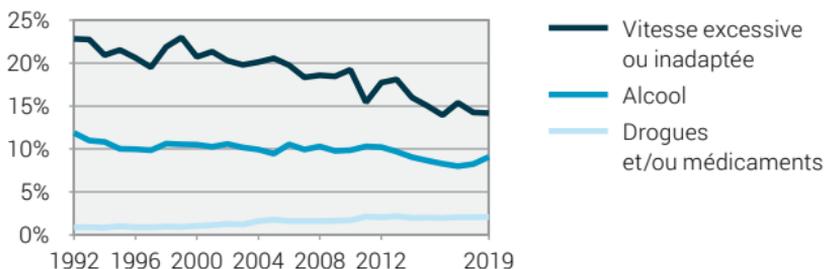
Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

En cas d'accident, les occupants de voitures de tourisme portant la ceinture de sécurité sont plus rarement victimes de lésions mortelles ou graves que ceux qui ne sont pas attachés. En 2019, la part des victimes décédées des suites de leurs blessures se situait à 0,4% pour les porteurs de la ceinture de sécurité et à douze fois plus (5,4%) pour les non-porteurs.

Accidents de la circulation routière en raison d'une vitesse inadaptée, de consommation d'alcool ou de drogues

Part des accidents avec dommages corporels pour lesquels le comportement inadéquat mentionné est une cause présumée de l'accident

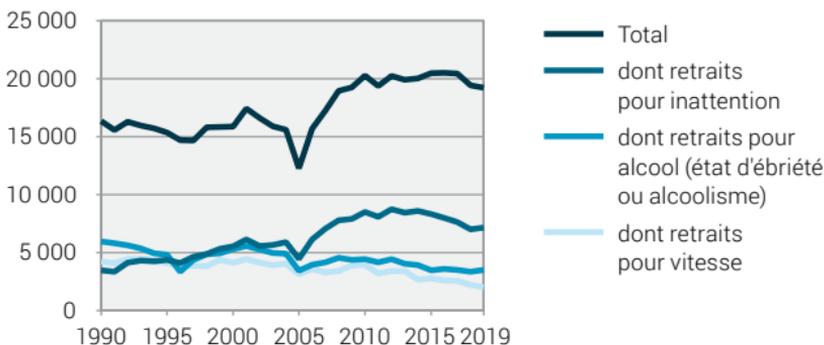


Remarque: les trois causes présentées ici peuvent aussi apparaître de manière combinée.

Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2020

Retraits du permis de conduire lors d'accidents



Remarque: les trois motifs de retrait présentés ici peuvent aussi apparaître de manière combinée.

Source: OFROU – Statistique des mesures administratives (ADMAS)

© OFS 2020

Transports publics routiers

Sept morts dans des accidents avec des trams, des autobus et des trolleybus

Les accidents de transports publics routiers sont déjà pris en compte dans les tableaux et graphiques précédents. En les considérant de manière séparée, on constate que sur les 133 accidents avec dommages corporels enregistrés en 2019, 66 ont impliqué des trams, 55 des autobus et 12 des trolleybus. Ces accidents ont fait 129 blessés graves et 7 morts. Une des victimes travaillait pour une entreprise de transport alors que les 6 autres étaient des tierces personnes. Aucun passager ne figure parmi les victimes.

Accidents dans les transports publics routiers, en 2019

	Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)
Tram	66	3 (0)	64 (36)
Trolleybus	12	1 (0)	13 (8)
Autobus	55	3 (0)	52 (38)

Sont considérées comme «**blessés graves**» les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital d'au moins 24 heures. Parmi les tués et les blessés graves figurent non seulement des passagers, mais aussi des agents des transports publics routiers et des tierces personnes.

Chemins de fer

Dix-sept morts dans des accidents de chemins de fer, dont aucun passager

Au total, 17 personnes ont perdu la vie (sans les suicides) et 23 ont été gravement blessées dans des accidents de train en 2019. Il s'agissait pour la plupart de tierces personnes (25 au total), accidentées principalement sur des voies ferrées et dans quelques rares cas (2) à des passages à niveau. Parmi les victimes d'accidents figuraient 4 passagers et 11 agents de chemin de fer.

Le nombre de personnes décédées dans des accidents ferroviaires a reculé de 83% depuis 1970 et celui des blessés graves de 94%. Dans le même temps, le nombre de personnes-kilomètres parcouru a par contre plus que doublé.

Accidents du trafic ferroviaire, en 2019

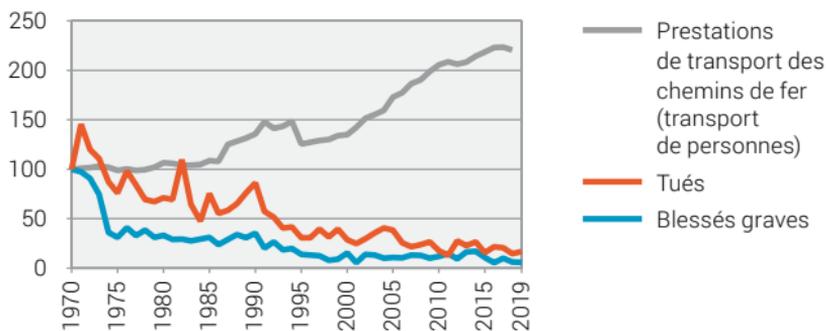
Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)
38	17 (0)	23 (4)

Sont considérées comme «**blessés graves**» les personnes dont le traitement nécessite un séjour de 24 heures au moins dans un hôpital. Parmi les personnes accidentées figurent non seulement des passagers, mais aussi des agents des chemins de fer ou des tierces personnes, par exemple happées par un train à un passage à niveau.

Les **suicides** ou tentatives de suicide ne sont pas inclus dans les statistiques. Des ajustements rétroactifs peuvent survenir suite à des conclusions officielles obtenues ultérieurement.

Victimes et prestations de transport du trafic ferroviaire

indice 1970=100

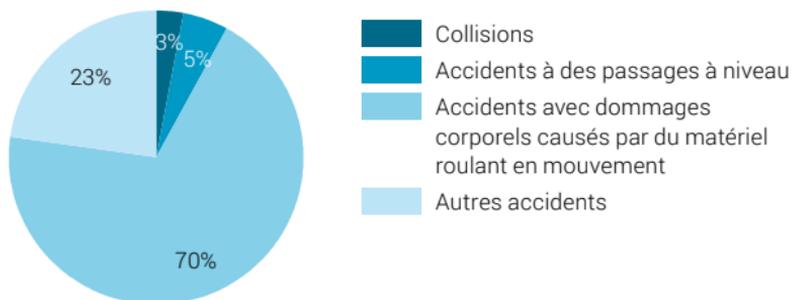


Sources: OFS – Statistique des transports publics (TP);
OFT – Nouvelle base de donnée d'événements

© OFS 2020

Victimes d'accidents de chemins de fer selon le type d'accident, en 2019

Tués et blessés graves



Total: 40 personnes accidentées

Source: OFT – Nouvelle base de données d'événements

© OFS 2020

Transports à crémaillère et par câble

Cinq accidents avec dommages corporels impliquant des téléphériques

En 2019, 5 accidents avec dommages corporels impliquant des téléphériques ont été enregistrés. Un employé est décédé et 8 autres personnes (dont 3 passagers) ont été grièvement blessées. Pour ce moyen de transport, le nombre d'accidents avec dommages corporels a connu une tendance à la baisse ces dernières décennies.

Un accident de funiculaire s'est produit en 2019 et a entraîné un blessé grave (mais aucun décès). Concernant les chemins de fer à crémaillère, aucun accident avec dommages corporels n'a été relevé.

Accidents des transports à crémaillère et par câble, en 2019

	Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)
Chemins de fer à crémaillère	0	0 (0)	0 (0)
Funiculaire	1	0 (0)	1 (0)
Téléphérique	5	1 (0)	8 (3)

Sont considérées comme **«blessés graves»** les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital d'au moins 24 heures. Parmi les personnes accidentées figurent non seulement des passagers, mais aussi des agents des chemins de fer spéciaux et des tierces personnes.

Aviation civile

L'aviation en Suisse a enregistré seize victimes en 2019

En 2019, 8 accidents d'aviation avec dommages corporels se sont produits sur le territoire suisse. Ils ont fait 11 morts et 5 blessés graves, soit 16 victimes au total.

Si l'on associe les victimes au type d'aéronef utilisé, ce sont avant tout les petits avions (jusqu'à 5700 kg) qui en ont généré le plus (11 victimes) en 2019. Suivent les hélicoptères (3) puis les motoplaneurs et planeurs (2).

Au cours des cinq dernières décennies, le nombre de personnes accidentées dans le trafic aérien a eu tendance à diminuer. Il est cependant très fluctuant par rapport à celui enregistré dans les autres modes de transport. En particulier dans le cas d'accidents impliquant des aéronefs transportant de nombreux passagers, le nombre de tués peut augmenter massivement.

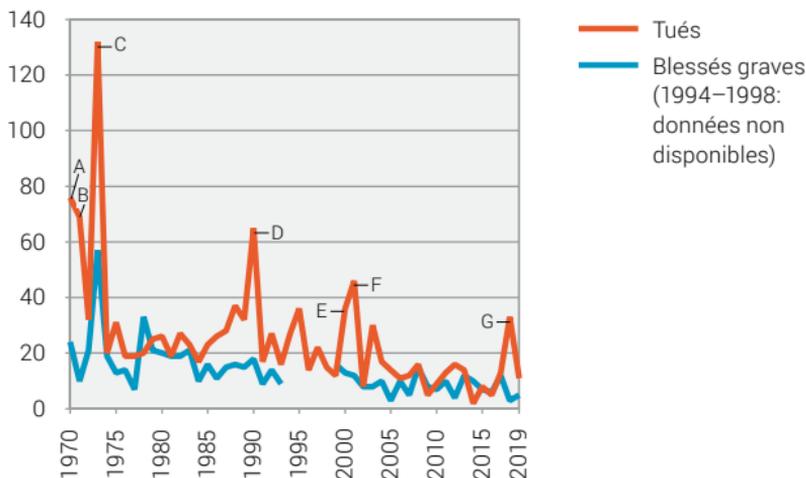
Accidents dans l'aviation civile (sur territoire suisse), en 2019

Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)	Incidents graves
8	11 (3)	5 (3)	40

Sont considérées comme **«blessés graves»** les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital de plus de 48 heures.

Sont considérées comme **«incidents graves»** les événements qui ont presque conduit à un accident d'aviation, comme le rapprochement non voulu de deux aéronefs avec un risque élevé de collision (airprox).

Victimes dans l'aviation civile



Les plus grands accidents d'aviation sur le territoire suisse:

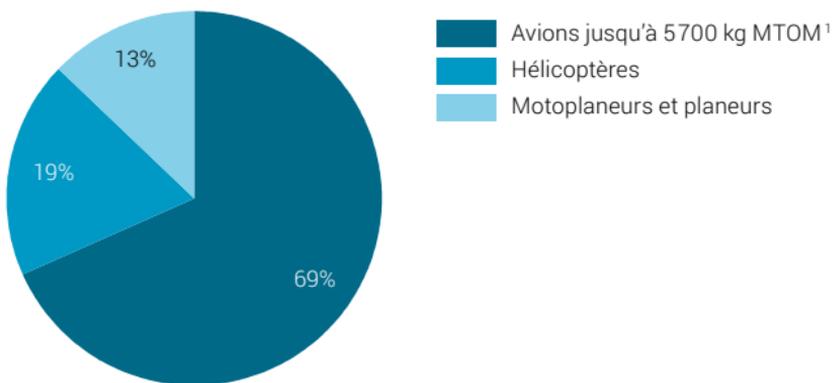
- A) février 1970, Swissair, crash près de Würenlingen (AG) après un attentat à la bombe, 47 morts
- B) janvier 1971, Balkan Bulgarian Airlines, crash à l'atterrissage à l'aéroport de Kloten (ZH), 45 morts, 2 blessés
- C) avril 1973, Invicta-International-Airways, crash près de Hochwald (SO), 108 morts, 36 blessés
- D) novembre 1990, Alitalia, crash près de Weiach (ZH), 46 morts
- E) janvier 2000, Crossair, crash près de Nassenwil (ZH), 10 morts
- F) novembre 2001, Crossair, crash près de Bassersdorf (ZH), 24 morts, 5 blessés
- G) août 2018, Ju-Air, crash près du Piz Segnas (GR), 20 morts

Source: SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs

© OFS 2020

Victimes dans l'aviation civile selon le type d'aéronef, en 2019

Tués et blessés graves



Total: 16 victimes²

¹ MTOM: masse maximale d'un aéronef au décollage (Maximum Take Off Mass)

² aucune personne victime d'un accident d'avion de plus de 5700 kg MTOM, de ballon, d'aérostat ou d'ultra-léger motorisé

Glossaire

Accident avec dommages corporels

Accident dans lequel au moins une personne est blessée ou tuée. Dans la circulation routière, uniquement les accidents enregistrés par la police et ayant eu lieu sur la voie publique sont pris en compte.

Mode de transport

Infrastructure sur laquelle ou milieu grâce auquel les moyens de transport se déplacent (par ex. route, rail, air). Les modes de transport sont utilisés pour grouper les différents moyens de transport.

Personne blessée

Voir les tableaux concernant les différents modes de transport.

Personne tuée

Personne ayant perdu la vie sur le lieu de l'accident ou décédée dans les trente jours des suites de l'accident. Les suicides ne sont pas pris en compte dans la statistique des accidents.

Prestations de transport

Somme des trajets parcourus par les personnes en un an, exprimée en personnes-kilomètres.

Informations complémentaires

Accidents des transports en général: www.transport-stat.admin.ch
Accidents de la circulation routière: www.donneesaccidents.ch
Accidents de la circulation routière (UE): www.ec.europa.eu/transport
Accidents des transports publics: www.oft.admin.ch
Accidents de l'aviation civile: www.sese.admin.ch

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1263-1900

La statistique
compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch